

Guide utilisateur

Décisions Modificatives

« DM 2025 »

Ce document comporte :

- Les principales évolutions du cadre Décisions Modificatives (DM) 2025
- Les différentes fonctionnalités disponibles sous Ancre.

Pour toutes questions techniques ou métiers, vous pouvez nous contacter soit via le support :

- Technique : ancre-informatique@atih.sante.fr
- Méthodologie : atih-finance-etab@atih.sante.fr

1. Évolutions réglementaires DM 2025

1.1. Évolutions réglementaires de la M21 au 1^{er} janvier 2025 impactant la DM

- **Budget Principal :**

Suppression du compte 73114 – Forfaits et dotations annuels MCO

- **Budgets annexes :**

Ajout du nouveau **budget I – Centres de santé**

Modification de libellé :

Compte 731 – produits de l'activité hospitalière **et des centres de santé** (CRPA G et I)

Compte 73118 – **Dotation de financement - MCO**

Compte 7068 – **Autres**

Compte 74 – Subventions d'exploitation et participations (sauf 7471 **et 7478**)

Nouveaux comptes :

Compte 735 – Tarifs relatifs à la fusion des sections dépendances et soins (CRPA B, E)

Compte 7478 – Subventions versées par le conseil régional (CRPA C)

1.2. Autres évolutions du fichier des Décisions Modificatives 2025

Nouvel onglet CONTROLES :

Cet onglet reprend les trois contrôles bloquants déjà présents lors de la dernière campagne.

Onglet Synth :

Suppression des contrôles dans cet onglet.

2. Focus sur la récupération des données entre les DM

2.1. Décision modificative n°1 :

Vous ne pouvez valider la DM 2025 n°1 que si l'EPRD 2025 a préalablement été **validé par l'établissement ET validé par votre ARS**.

Les données de l'EPRD 2025 sont automatiquement reprises dans la colonne "Dernier EPRD approuvé" à chaque ouverture du dossier DM dans ANCRE. Vous n'avez donc pas à les ressaisir.

Par défaut, les budgets et les contacts renseignés sont automatiquement repris des données issues de l'EPRD-PGFP 2025. Ces informations sont à vérifier et à corriger le cas échéant.

2.2. Décisions modificatives n°2 à 7 :

Vous ne pourrez valider les DM 2025 n°2 à 7 que si la DM précédente a été validée **par votre ARS**.

Les données sont reprises automatiquement de la :

- DM1 2025 → dans la colonne "Dernier EPRD approuvé" de la DM2 2025.

- DM2 2025 → dans la colonne "Dernier EPRD approuvé" de la DM3 2025.
- DM3 2025 → dans la colonne "Dernier EPRD approuvé" de la DM4 2025.
- DM4 2025 → dans la colonne "Dernier EPRD approuvé" de la DM5 2025.
- DM5 2025 → dans la colonne "Dernier EPRD approuvé" de la DM6 2025.
- DM6 2025 → dans la colonne "Dernier EPRD approuvé" de la DM7 2025.

⇒ Vous n'avez donc pas à les ressaisir.

3. Accès et saisie de la Décision Modificative

3.1. Accès à la campagne DM

- Accéder à la plateforme ANCRE au lien suivant : <https://ancre.atih.sante.fr/>
- Entrez identifiant et mot de passe **PLAGE**

Connectez-vous à Ancre

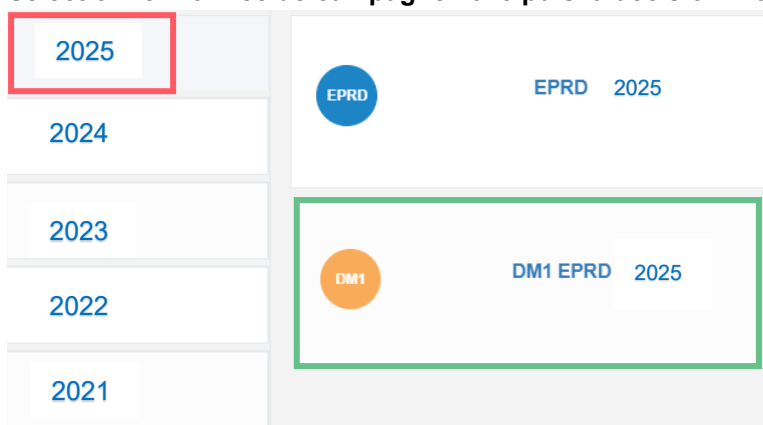
Veillez renseigner votre **identifiant Plage** et votre **mot de passe**.

Identifiant Plage * [Identifiant perdu ?](#)

Mot de passe * [Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER

- Sélectionnez l'année de campagne 2025 puis la décision modificative souhaitée



The screenshot shows a vertical list of years: 2025, 2024, 2023, 2022, and 2021. The year 2025 is highlighted with a red border. To the right, there are two selection options: 'EPRD 2025' with a blue circle icon, and 'DM1 EPRD 2025' with an orange circle icon. The 'DM1 EPRD 2025' option is highlighted with a green border.

3.2. Paramétrage

Le paramétrage se fait exclusivement et directement sur ANCRE. Vous pouvez y accéder en cliquant sur le bouton vert « paramétrage de la campagne » disponible sur la page d'accueil.

ANCRE \ DM1 Compte de TEST (77260) - Gestionnaire des fichiers (GF) Etablissement [Déconnexion](#)

DM1 2025 - CH DE TEST 1 (000000001) Dernière connexion le 28/01/2025 à 11:50

Accueil

Utilisateur :
Compte de TEST
Identifiant Plage : 77260
Finess : 000000001

Etat établissement :
Données en cours de saisie
par l'établissement depuis le
27/01/2025 à 14:38:19.

Etat contrôleur :
Données non validées par
l'ARS.

Support:
Appui méthodologique : Agora ou
atih-finance-etab@atih.sante.fr
Assistance technique :
support@atih.sante.fr
[En savoir plus](#)

Information | **Votre campagne DM1 2025** | **Documentation**

Paramétrer, Importer, Saisir

1 Paramétrage de la campagne

2 Saisie des données

Il n'y a pas de documentation disponible pour le moment.

3.2.1. Contacts

Le premier onglet permet de renseigner les contacts. Il est préalimenté des données renseignées dans le paramétrage de l'EPRD.

Au minimum, un contact doit être saisi dans son intégralité (noms, mail, téléphone) pour pouvoir accéder à la saisie des données.

DM1 2025 - CH DE TEST 1 (000000001) Dernière connexion le 28/01/2025 à 13:58

Accueil / DM1 EPRD 2025 - Paramétrage de la campagne

Contacts | Paramétrage des comptes de résultats | Informations complémentaires

Coordonnées des personnes en charge du dossier

	Prénom	Nom	Fonction	Téléphone	Email
①	<input type="text" value="Maud"/>	<input type="text" value="ATI H"/>	<input type="text" value="CDG"/>	<input type="text" value="0666666666"/>	<input type="text" value="atih-finance-etab@atih."/>
②	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
③	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

[Enregistrer](#)

3.2.2. Paramétrage des budgets de la campagne DM sur ANCRE

Le deuxième onglet permet le paramétrage des budgets de l'établissement, les données sont reprises automatiquement de la campagne EPRD.

Il est important de le vérifier, notamment concernant le choix de la saisie par sections tarifaires pour les budgets B, E, J. **Il est important de s'assurer que ce dernier est cohérent avec le paramétrage de l'EPRD-PGFP pour avoir une reprise correcte des données.**

Cliquez sur le bouton **Enregistrer**. L'accès à la saisie des données est maintenant possible.

Comptes	Lettres mnémotechniques	Cocher la case pour afficher le(s) compte(s) de résultat correspondant(s)		Cocher la case pour afficher le détail hébergement – dépendance – soins des comptes annexes B E J (affiche les onglets de détail hébergement - dépendance - soins)
		Tout sélectionner	<input type="checkbox"/> NON	
CRP PRINCIPAL	H	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/>	
Centres de santé	I	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> NON	
Unité de soins de longue durée (USLD)	B	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> NON
Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)	E	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> NON
Maisons de retraite	J	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> NON
Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - activité sociale	L	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> NON	
Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - activités de production et de commercialisation	M	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> NON	
Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)	N	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> NON	
	P1	<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/>	

3.3. Saisie des données

Vous accédez à une feuille de saisie en cliquant sur le bouton « Saisie des données »

ANCRE \ DM1 Compte de TEST (77260) - Gestionnaire des fichiers (GF) Etablissement [Déconnexion](#)

DM1 2025 - CH DE TEST 1 (000000001) Dernière connexion le 28/01/2025 à 13:58

Accueil

Utilisateur :
Compte de TEST
Identifiant Plage : 77260
Finiss : 000000001

Etat établissement :
Données en cours de saisie par l'établissement depuis le 27/01/2025 à 14:38:19.

Etat contrôleur :
Données non validées par l'ARS.

Support:
Appui méthodologique : Agora ou atih.finance-etab@atih.sante.fr
Assistance technique : support@atih.sante.fr
[En savoir plus](#)

Information

Votre campagne DM1 2025

Paramétrer, Importer, Saisir

1 Paramétrage de la campagne

2 Saisie des données

Documentation

Il n'y a pas de documentation disponible pour le moment.

La saisie peut s'effectuer :

- en ligne, directement sur la plateforme ANCRE
- en téléchargeant le cadre réglementaire excel puis en générant le fichier .csv contenant les données et en le réimportant sur ANCRE
- en important un fichier plat créé à partir d'un logiciel tiers de votre établissement

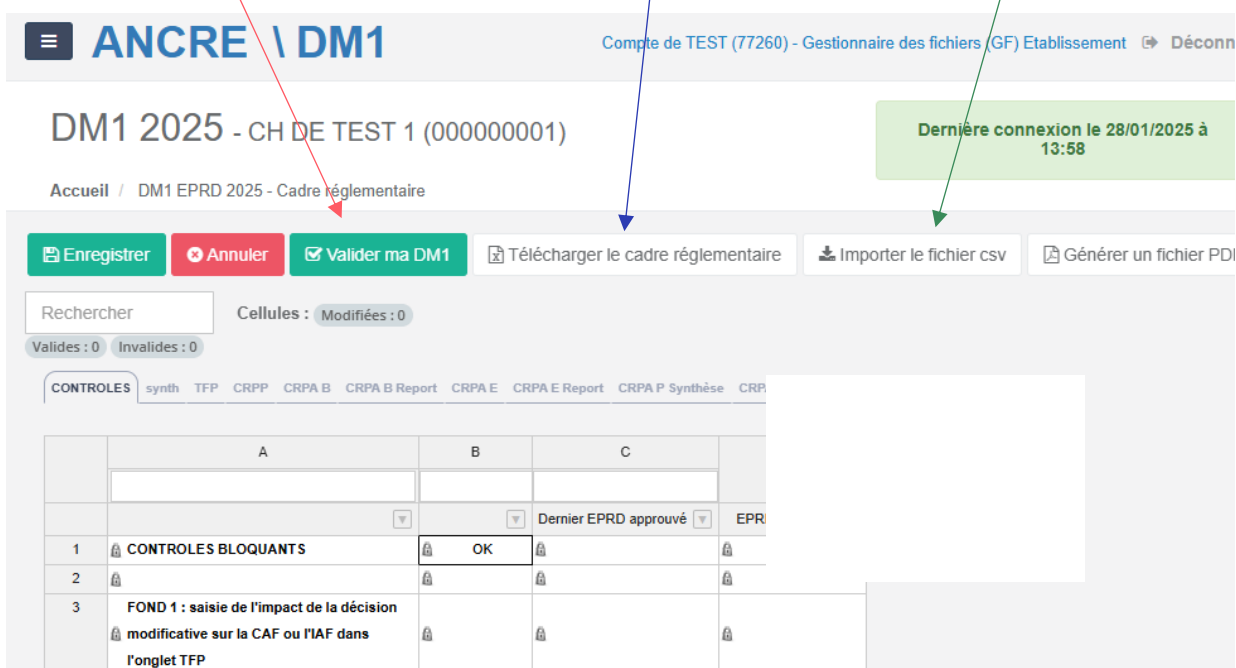
Sur ANCRE : Les cellules avec un cadenas ne sont ni saisissables ni modifiables. Elles comportent souvent des formules de calcul. Seules les cellules jaunes sont saisissables.

Valider toutes les données de la DM.

Pour déverrouiller la saisie en cas d'erreur, vous devrez contacter votre contrôleur ARS

Générer le fichier EXCEL

Importer le fichier .csv généré à partir du fichier excel et contenant les données saisies



The screenshot shows the ANCRE DM1 interface. At the top, there's a navigation bar with 'ANCRE | DM1' and user information 'Compte de TEST (77260) - Gestionnaire des fichiers (GF) Etablissement'. Below that, the main title is 'DM1 2025 - CH DE TEST 1 (000000001)'. A green box indicates the last connection: 'Dernière connexion le 28/01/2025 à 13:58'. The main toolbar contains buttons for 'Enregistrer', 'Annuler', 'Valider ma DM1', 'Télécharger le cadre réglementaire', 'Importer le fichier csv', and 'Générer un fichier PDI'. Below the toolbar, there's a search bar and a table of controls. The table has columns A, B, and C. Row 1 is 'CONTROLES BLOQUANTS' with 'OK' in column B. Row 2 is 'FOND 1 : saisie de l'impact de la décision modificative sur la CAF ou l'IAF dans l'onglet TFP'. The table cells are mostly locked with padlock icons.

3.3.1. Saisie ou modification des données directement sur la plateforme ANCRE :

Il est possible de saisir les données dans la feuille de calcul, vous pouvez faire des « copier-coller » entre les applications (fichier excel par exemple) et la feuille de calcul en utilisant les raccourcis CTRL+C pour Copier et CTRL+V pour coller.

A noter : lorsque vous passez d'un onglet à l'autre, les données sont automatiquement enregistrées.

Lors de la validation, le fichier EXCEL est généré automatiquement. Vérifier et sauvegarder le, votre ARS se basera sur ce fichier pour valider ou non votre DM.

3.3.2. Saisie des données dans le fichier Excel et import des données sur ANCRE

Il est possible de saisir vos données sous EXCEL, pour cela :

- Téléchargez le fichier excel en cliquant sur le bouton Télécharger le cadre réglementaire sur l'écran de saisie des données et enregistrez le sur votre ordinateur.
- Saisissez vos données directement dans le fichier excel, puis sur l'onglet « Paramétrages » du classeur, cliquez sur le bouton bleu intitulé « Générer le fichier d'import pour la plateforme de saisie en ligne »

Paramétrage de la Décision Modification N°1

Générer le fichier d'import pour la plateforme de saisie en ligne

Exercice 2025

Etablissement CH TEST 000000004

Finess 000000004

Le paramétrage permettant d'afficher ou de masquer certains onglets doit être paramétré en ligne, via le formulaire dédié.

Si vous avez commencé à saisir sur excel et que vous devez modifier le paramétrage, vous devez au préalable importer vos données sur la plateforme. Modifiez ensuite le paramétrage sur la plateforme, enregistrez les modifications réalisées puis retéléchargez le fichier excel. Vous pouvez ainsi compléter votre saisie avec le nouveau paramétrage.

OUVERTURE DES COMPTES DE RESULTATS PRINCIPAL ET ANNEXES

DM1
N°1
DECISION MODIFICATIVE N° 1 DE L'EPRD
EXERCICE : 2025

Avant de modifier le paramétrage, veillez à importer sur ANCRE les données de votre fichier d'import généré.

Lettres mémotechniques :

A : Dotation non affectée et services industriels et commerciaux (DNA et SIC)

B : Unités de soins de longue durée (USLD)

C : Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et de sages-femmes

E : Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) (Hébergement/Dépendance et Soins)

G : Groupements hospitaliers de territoire (GHT)

I : Centres de santé

J : Maisons de retraite

N : Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

P : Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du CASF

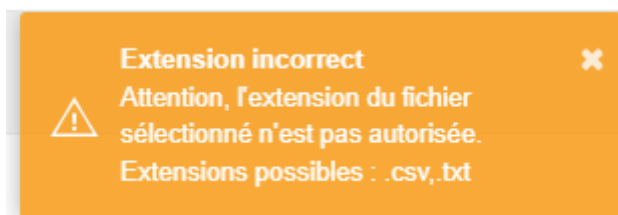
Le cas échéant, les établissements publics de santé peuvent conserver les comptes de résultat prévisionnels annexes suivants :

L : Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Activité sociale

M : Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT) - Activité de production et de commercialisation

- Votre bloc-note s'ouvre avec les données contenues dans votre fichier EXCEL.
- Sauvegarder ce fichier .csv sur votre ordinateur.
- Pour importer les données de ce fichier, retourner sur la plateforme ANCRE, puis cliquez sur « Importer le fichier csv »

Attention les données déjà saisies ou importées seront écrasées. Si le fichier que vous voulez importer n'est pas conforme, un message d'erreur apparaîtra :



Après l'import, n'oubliez pas de procéder aux vérifications et de générer et sauvegarder le nouveau fichier EXCEL. **Votre contrôleur ARS se basera sur ce dernier pour valider vos données.**

Nous attirons votre vigilance sur le fait que seules les données qui sont sur l'interface Web sont valables et seront validées par votre ARS.

Toute modification dans le fichier EXCEL téléchargé doit être reportée dans l'interface Web pour être valide.

3.3.3. Import des données à partir d'un fichier plat

Cette méthode est utilisable dans le cas où votre établissement utilise déjà un logiciel de gestion financière permettant de créer les données pour la campagne. Vous devez contacter la société éditrice pour qu'elle développe dans leur logiciel la création du fichier structuré importable.

Il faut au préalable avoir paramétré votre campagne.

Pour importer des données selon le format fourni dans le document format_import_nomcampagneannée.pdf disponible sur ANCRE suivre la procédure d'import détaillé dans le point précédent.

ATTENTION : Les caractères suivants ne sont pas autorisés pour permettre à l'import de fonctionner : retour à la ligne, point-virgule (;) et guillemets doubles.

Si le fichier est conforme, les données présentes dans le fichier seront importées dans les cellules correspondantes du dossier de l'établissement et enregistrées.

ATTENTION : Selon le nombre de données à importer, l'import peut prendre plusieurs minutes.

Les points suivants sont vérifiés lors de l'import du fichier de données :

- Vérification de l'en-tête :
 - Format correct
 - Finess et exercice correspondent au classeur courant
 - L'en-tête du fichier correspond à ce qui a été saisi dans le paramétrage de la campagne
- Vérification des lignes du fichier :
 - *TAB_DONNEES_DM (onglet) existe dans le classeur courant*
 - *CODE_LIGNE existe dans le classeur courant*
 - *CODE_COLONNE existe dans le classeur courant*

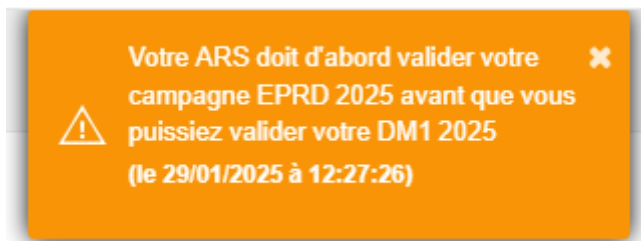
A la fin de l'import, un message vous indique s'il s'est bien déroulé.

Après avoir cliqué sur OK, attendre que les données se chargent sur la page.

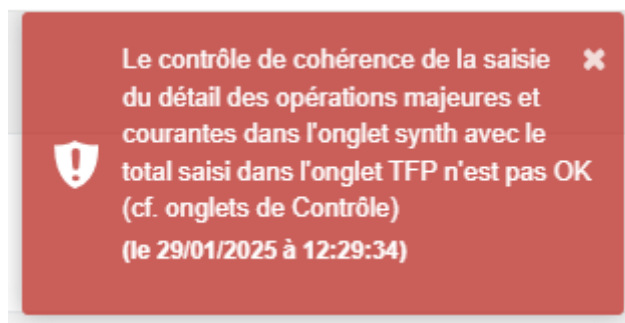
4. Contrôle et validation des données de la DM

Pour valider la DM, cliquer sur le bouton « Valider ».

Si l'EPRD n'a pas été validé préalablement par votre ARS, le message suivant apparaît :



Des contrôles sont effectués. Si un des contrôles est en « KO », un message s'affichera en rouge, exemple :

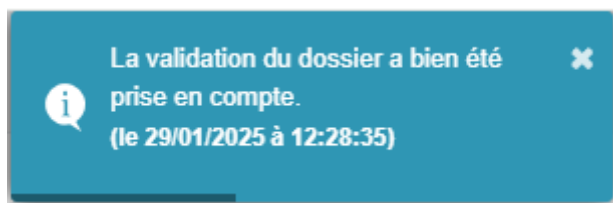


Les contrôles bloquants sont affichés dans l'onglet CONTROLES du fichier EXCEL et dans le premier onglet web sur la plateforme ANCRE.

Ils concernent la saisie du tableau de financement prévisionnel :




- Contrôle de la cohérence de la CAF/IAF avec les données de l'onglet TFP
- Contrôle de la cohérence de l'apport au fonds de roulement avec les données de l'onglet TFP
- Contrôle de la saisie du détail des opérations courantes et majeures concernant les immobilisations : par défaut les données saisies dans l'EPRD exécutoire sont reprises, mais elles sont à corriger le cas échéant.

Une fois les données validées, une notification apparaîtra. Le bandeau sur la page d'accueil deviendra vert sur la partie « Etat établissement » avec affichage de la date et l'heure de la validation.



DM1 2025 - CH TEST 000000004 (000000004)

Accueil

 <p>Utilisateur : Compte de TEST Identifiant Plage : 77260 Finiss : 000000004</p>	 <p>Etat établissement : Données validées par l'établissement le 29/01/2025 à 15:43:31.</p>	 <p>Etat contrôleur : Données en cours de validation pas l'ARS depuis le 29/01/2025 à 15:43:31.</p>
---	---	---

5. Dévalidation des données de la DM

Attention, comme pour l'EPRD, si vous avez validé vos données sur Ancre, vous n'avez plus la possibilité de les modifier. La validation entraîne la mise à disposition de vos données à votre contrôleur ARS.

Toutefois, si vous avez besoin de corriger vos données, vous pouvez contacter votre contrôleur afin qu'il dévalide vos données et vous redonne la main pour modifier votre Décision Modificative.